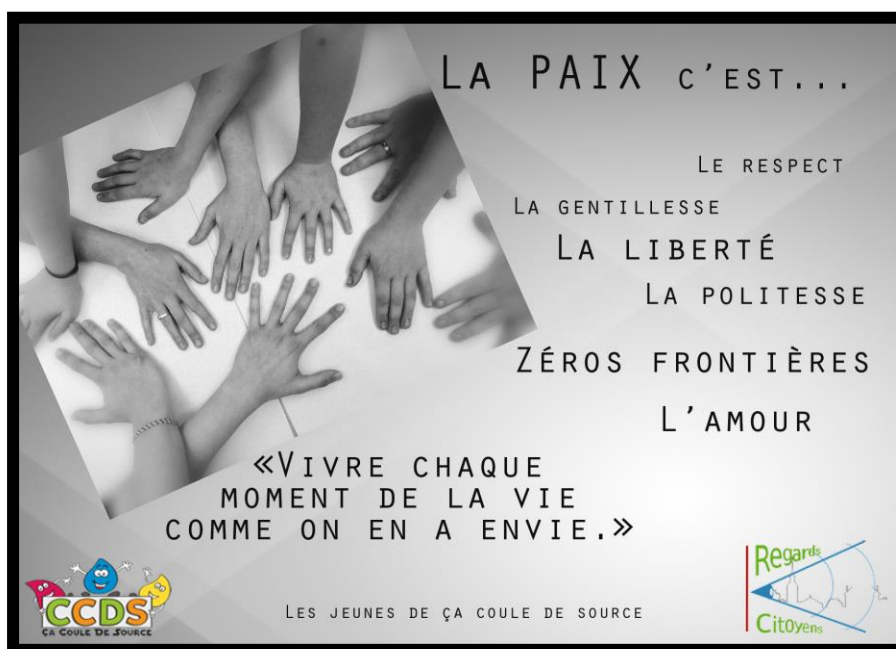




Association
« Ça coule de source »

Espace jeunes intercommunal 11-17 ans

Projet pédagogique 2019-2020



Directrice mercredis et vendredis : Julien Gauthier
Directrice samedis et vacances scolaires : Servane Boulin

Port-Brillet
Launay-Villiers
La Brûlatte
Olivet

Introduction

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'été.

Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil en collaboration avec les membres de la commission jeunesse en référence au projet éducatif de l'association. Dans un second temps, il est complété par l'équipe d'animateurs, qui a pour mission de répondre au mieux aux objectifs visés par les membres de la commission jeunesse.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des séjours. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels mis en œuvre dont dispose l'équipe.

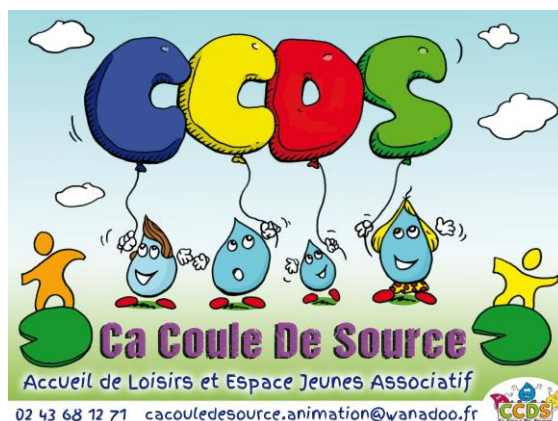
Diagnostic initial

Organisateur

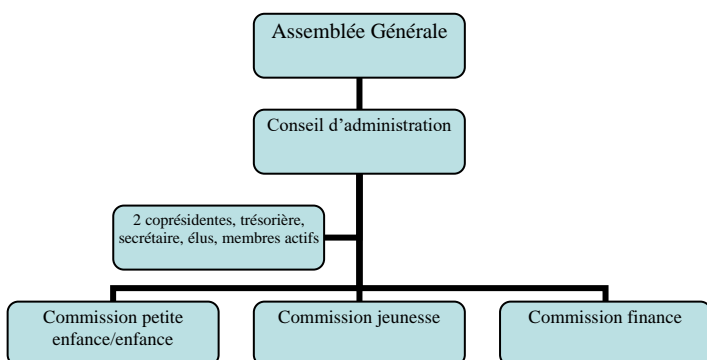


L'association Ça coule de source se situe à Port-Brillet, village d'environ 1900 habitants, milieu rural. Port-Brillet est une commune du Pays de Loiron (15 communes environ). L'association est une association loi 1901 créée en 2000. Elle est composée de parents, de jeunes, de bénévoles... et de 5 salariés permanents. Quelques associations sont présentes sur le territoire (pêches, épicerie solidaire, club de sports,...), ainsi que des structures spécialisées (EPHAD La résidence, ESAT Robida, Le chalet des échanges et du savoir).

L'association Ça coule de source est un accueil de loisirs et espace jeunes associatif, conventionné par quatre communes, Port-Brillet, La Brûlatte, Olivet, Launay-Villiers et agréée par la direction départementale de la jeunesse et des sports. Elle intervient auprès des enfants âgés de 3 à 17 ans sur ses différents lieux d'accueil. En effet l'association a un fonctionnement en multi-sites : ALSH 3-6 ans à la Brûlatte, ALSH 7-10 ans à Port-Brillet et l'espace jeunes 11-17 ans à Port-Brillet. Les centres accueillent uniquement les enfants des quatre communes qui subventionnent l'association. L'espace jeune accueille les jeunes extérieurs aux quatre communes. L'association ça coule de source, c'est aussi de l'animation locale, rallye pédestre, conférence, soirées à thèmes, café parents....



L'association est dirigée par un conseil d'administration. Le conseil d'administration est formé de 2 collèges : adhérents et élus communaux.



L'association est composée de 5 salariés permanents :

- Gauthier Julien : Directeur
- Simar Edwige : Coordinatrice enfance/petite enfance
- Boulin Servane : Référente jeunesse
- Galli Mehdi : Animateur jeunesse
- Gendrot Nelly : Comptable

L'espace jeune est représenté par l'association « Ça coule de source », structure intercommunale entre :

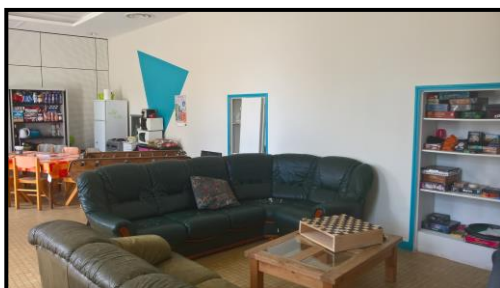
- o Port-Brillet
- o Olivet
- o Launay-Villiers
- o La Brûlatte

Ces quatre municipalités ont signé une convention avec l'association afin de faire vivre leurs communes et d'offrir aux jeunes des temps d'animation mis en place et proposés par une équipe d'animateurs professionnels.

Lieu d'accueil :

L'Association « Ça coule de source » est située au 3bis, rue des écoles à Port-Brillet (53410), où est également basé l'espace jeunes.

Les jeunes y sont accueillis dans une salle séparée des bureaux des animateurs. Nous pouvons également organiser des animations au gymnase de Port-Brillet, dans la salle Paul Garry ainsi qu'au terrain de football et au terrain multisports.



L'espace jeune comprend différents espaces (numérique, salon, cuisine), un baby-foot, des jeux de société, du matériel pédagogique.... A l'extérieur, une surface est disponible pour pratiquer divers jeux extérieurs, ainsi qu'un coin « jardin ».



L'équipe d'animation intervient également dans les communes conventionnées : dans la salle de réunion et au terrain de foot de la commune de Launay-Villiers, à la maison des associations de La Brûlatte, au café du garage et à la salle de réunion d'Olivet. Chaque commune a la possibilité de nous prêter un espace cuisine.

Ouverture et tarification :

L'espace jeune sera ouvert du mercredi 4 septembre 2019 au samedi 29 août 2020.

Lors des périodes scolaires, l'espace jeunes est ouvert tous mercredis de 13h30 à 18h, les vendredis à partir de 17h30 (si soirée) et les samedis, généralement sur sortie.

Lors des vacances scolaires, des animations sont proposées du lundi au vendredi de 14h à 17h, un accueil a lieu de 17h à 18h (voir 19h si il y a une soirée). Des stages sur deux ou trois matinées ont lieu chaque semaine de 10h à 12h. Des soirées sont proposées ponctuellement (2 ou 3 par semaines) de 19h à 22h. Les animations ou soirées peuvent être annulées si il n'y a pas assez d'inscrits. Chaque activité a lieu à partir de 4 inscrits.

Il n'y a pas de service de restauration. Sur demande, les jeunes peuvent rester manger le midi à l'association, ils doivent venir avec leur repas.

Chaque jeune règle une adhésion de 6€ et une cotisation de 20€ pour l'année en cours. Ensuite, suivant les animations, un supplément est demandé aux familles, 4€ pour une soirée repas et de 2€ pour les activités manuelles et les stages. Le tarif des sorties ou des activités avec intervenants est fixé suivant le prix du prestataire ou de l'intervenant. Pour chaque tarif, un supplément de 30% est demandé aux jeunes extérieurs aux communes conventionnées.

Public accueilli :



L'espace jeune accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans habitant Port-Brillet, La Brûlatte, Launay-Villiers ou Olivet mais également des jeunes des communes extérieures. Il est ouvert à tous les jeunes nés à partir de 2009, sans distinction de catégorie sociale ou de nationalité. De plus, plusieurs activités par semaine sont accessibles à la passerelle (jeunes de 9 ans à 11 ans).

Effectifs : 24 jeunes maximums.

L'équipe d'animation est présente pour répondre à toutes les interrogations des familles. Les parents peuvent consulter sur demande le projet pédagogique de l'année, il est également visible sur le site internet de l'association. Lors de l'inscription, chaque famille reçoit une plaquette d'information de l'association, une carte d'adhérent ainsi qu'une fiche de renseignements et sanitaire à nous remettre dans les plus brefs délais remplie. Le règlement intérieur de l'espace jeune est affiché dans les locaux et est disponible sur le site internet de l'association.

<http://www.associationcacouledesource.com/>

Projet de l'association :

L'association a pour ambition d'être un centre de ressources pour :

- Créer du lien entre les enfants, les jeunes et les adultes dans un contexte convivial
- Leur permettre de devenir des acteurs en s'appropriant ses valeurs
- Leur permettre d'apprendre et de recevoir
- Mettre en œuvre une politique d'animation concertée avec et pour le public

La finalité de l'accueil organisé par l'association ça coule de source est d'être un espace autre que l'école et les autres lieux de vie du jeune. L'éducation populaire sera notre finalité, tant dans l'apprentissage du collectif que dans la prise en compte du jeune dans son individualité.

Le projet éducatif est réalisé par les membres du conseil d'administration. Le projet pédagogique découle du projet éducatif. Il est l'expression des objectifs que les élus souhaitent voir en place sur le territoire. En voici un rappel ci-dessous :

- Susciter et accompagner les initiatives et les projets des jeunes
- Favoriser les échanges intergénérationnels et en intercommunalité
- Favoriser l'épanouissement du jeune
- Eduquer à la citoyenneté

Actions jeunesse années 2019-2020

L'équipe d'animateurs et les membres de la commission jeunesse souhaitent proposer aux jeunes des temps de loisirs et d'apprentissage. L'animation jeunesse permettra aux jeunes d'acquérir une certaine autonomie et prendre des responsabilités, tout en se respectant soi-même et les autres.

Le programme d'animation est mis en place et proposé par les membres de la commission jeunesse et sera ensuite validé par le conseil d'administration.

L'accueil de jeunes est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales. Il s'agit d'un espace de découvertes et d'apprentissages par des moyens éducatifs ludiques. L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité (situation familiale).

L'accueil des jeunes doit être sécurisant et adapté afin de répondre non seulement aux besoins de garde que les familles peuvent rencontrer (passerelle) mais également et surtout aux demandes de loisirs et de projets des jeunes. L'équipe doit proposer des activités répondant aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âges. Les animations doivent permettre de développer l'autonomie et la socialisation des jeunes.

Objectif 1 : Susciter et accompagner les initiatives et les projets de jeunes : mis en place toute l'année

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en place par l'équipe
Echange de pratiques et d'expériences entre les jeunes (partage d'expériences et transmission de passions...)	Mettre les jeunes en avant en leur proposant d'animer des activités : valorisation de leur compétence.
Impliquer les jeunes dans la mise en place du programme (mettre en œuvre, si possible, les propositions des jeunes).	Affiche le programme vide dans l'espace jeune Laisser une case blanche sur le programme ? Les programmes avec les cases blanches seront affichés avant la sortie du programme pour que les jeunes choisissent des activités. Les jeunes pourront voir le programme avant sa sortie. Demande des jeunes : des activités que 12 ans et + et des activités que passerelle.
Accompagner les jeunes dans leur projet en cours.	Caisse à savon Projet bien-être Projet passerelle Projet Paris Projet Franco-Finlandais Projet Chorale intergénérationnelle Projet de création d'un groupe autour de la radio et de la communication Projet mécanique ? 13 ans et + Projet « culture urbaine » (création d'une journée organisée par les jeunes sur la culture urbaine)

Objectif 2 : Favoriser l'épanouissement du jeune : objectif des vacances d'Automne

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en place par l'équipe
Respect de la différence. Découvrir l'autre et s'ouvrir aux autres.	Soirée « discu d'ados » (utilisation du support « Qu'en dit-on ? ») Silence ça tourne : court-métrage réalisé avec et par les jeunes sur un thème choisi par eux-mêmes. Projet radio : s'exprimer devant les autres

<p>Faire vivre de nouvelles expériences aux jeunes. Favoriser la découverte : permettre aux jeunes de découvrir leur environnement par l'organisation de sorties et de séjours. Favoriser leur curiosité en proposant des activités nouvelles et diversifiées.</p>	<p>Projet Paris Sortie au Futuroscope Projet radio : l'actualité et les fakenews Séance relaxation</p>
<p>Favoriser la connaissance culturelle.</p>	<p>Visite de 2 musées pour les jeunes du projet Paris : Musée du Louvre et Musée Grévin et visite de la capitale et de ses plus grands monuments ! Visite de l'écomusée à Rennes</p>

Objectif 3 : Favoriser les échanges intergénérationnels et en intercommunalité : objectif des vacances d'Hiver

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en place par l'équipe
<p>Développer la connaissance des jeunes sur ce qui les entourent. Délocaliser les animations dans les communes avoisinantes. Mener des animations qui les ouvrent sur leur environnement. Faire découvrir des métiers originaux, des lieux atypiques.</p>	
<p>Faire vivre l'intercommunalité. Tous ces temps vont permettre aux jeunes de connaître d'autres jeunes, d'autres animateurs, d'aller voir et accueillir d'autres espaces jeunes.</p>	<p>Mise en place de sorties et d'animations avec les autres espaces jeunes.</p>
<p>Développer des temps de rencontre intergénérationnelle.</p>	

Objectif 4 : Eduquer à la citoyenneté : objectif des vacances de Printemps

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en place par l'équipe
<p>S'approprier le fonctionnement d'une association.</p>	
<p>Développer et éveiller l'esprit critique des jeunes Favoriser la découverte : nous sommes acteurs de l'ouverture culturelle des jeunes, des connaissances... Apprendre des nouvelles techniques (vidéo, photos). Mettre en place des soirées avec débat autour de la philosophie.</p>	<p>Achats des journaux, un ou deux par semaine.</p>
<p>Apprendre à vivre ensemble dans un esprit de solidarité. Les jeunes sont TOUS ensembles responsables du rangement du matériel après les activités et du goûter. Apprendre à devenir tolérant : Permettre aux jeunes de s'exprimer en développant des outils de communication Promouvoir le respect : Faire comprendre aux jeunes que ce qu'il dit ou fait a des conséquences sur les personnes et les choses qui les</p>	<p>Tri sélectif Activité manuelle avec du matériel de récup</p>

entourent.

Sensibiliser le jeune au respect de lui-même et des autres, chacun a une liberté individuelle.

Promouvoir les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide : Favoriser les jeux d'équipe et de coopération.

Année scolaire accès sur le développement durable : tri sélectif, pêche à aimant (proposition d'un jeune), où vont les déchets ? ...moins de déchets, ...

Meilleure prise en compte des 13 ans et + : force de proposition, parler avec les jeunes sur leur envie... tout cela en continuant à valoriser aussi les 9-12 ans. Pourquoi pas essayer sur une semaine de vacances scolaires de mettre en place que des activités réservés passerelles ou que 12 ans et +.

Evaluation

L'évaluation doit permettre de mesurer la pertinence et l'efficacité des objectifs et connaître l'avis des bénévoles et adhérents :

- Évaluation quantitative : évolution des effectifs par rapport aux années précédentes, regard sur la fréquentation jour par jour.
- Évaluation qualitative :
 - Interrogation des jeunes
 - Écoute des parents
 - Observation des jeunes pendant et suivant l'activité pour en déduire leurs degrés de satisfaction.
 - Demander l'avis des jeunes sur l'activité proposée
 - Bilan des animateurs sur la qualité des animations proposées : mise en place d'une fiche d'activité-bilan

Equipe d'animation :

Une directrice : Servane BOULIN, diplôme : licence animation, directrice jeunesse durant les vacances d'été.

Un animateur diplômé :

- Animateur BAFA, Mehdi GALLI, animateur permanent.

Emploi du temps

Il est mis en place à la semaine, l'emploi du temps de chacun est vu en fonction des animations. Les horaires sont vus avec Servane en fonction des besoins.

Les obligations de chaque membre de l'équipe

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien être de tous. L'échange de points de vue se fait dans un climat de confiance, de respect et d'entraide. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'activités. Les activités peuvent être adaptées en fonction des envies des jeunes mais en aucun cas, les jeunes doivent être laissés sans surveillance.

La directrice et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein du centre et à l'extérieur. L'animateur se rend disponible sur les temps d'accueil, hors temps d'activités. L'animateur peut aussi prendre du temps individuel avec un jeune si les conditions le permettent.

Animer dans un cadre de sécurité morale, affective et physique

L'animateur se place dans une démarche d'encouragement et de valorisation du jeune. Il prend en compte les rythmes et les besoins du jeune par la mise en place d'ateliers libres et d'activités dans divers domaines. Veiller à créer un climat de confiance et à faciliter le dialogue par sa présence.

Les animateurs et la directrice devront :

- être garants du bon fonctionnement des activités
- veiller à leur sécurité physique
- être à leur écoute
- proposer et organiser les activités
- être présents au moment des activités
- être disponibles et attentifs aux besoins et souhaits des jeunes
- avoir un rôle dynamisant, sécurisant et de référent
- Impliquer les jeunes dans les activités
- S'informer au mieux pour diffuser les informations (sorties, séjours...)
- S'impliquer à tout moment de la journée
- Instaurer une atmosphère de confiance
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe

L'utilisation du téléphone portable est uniquement réservée à la communication entre les membres de l'équipe. L'animateur assume entièrement son état de fatigue (ou émotionnel) et ne doit pas le faire ressentir aux jeunes. La cigarette est interdite sur les différents accueils. Les animateurs fumeurs devront attendre la pause déjeuner et/ou la fin de journée pour pouvoir fumer. Chaque animateur doit faire un bilan de ses journées d'animation et le rendre à la directrice.

La directrice s'engage à :

- être l'animatrice de son équipe et la médiatrice entre les différents acteurs de l'été
- se rendre toujours disponible et s'assurer du bon déroulement des animations
- garantir le respect de la réglementation
- assumer ses fonctions de coordination, d'organisation de gestion et d'évaluation en conformité avec le présent projet
- avoir un rôle décisionnel et pédagogique
- rôle relationnel (équipe, parents, commission)

Les animations (vacances scolaires)

Chaque adhérent reçoit le programme d'animation en même temps par courrier ou par mail, une date de début d'inscription sera précisée. Le programme peut subir des modifications (météo, animateur absent...). Des intervenants extérieurs professionnels sont susceptibles d'intervenir afin de compléter les compétences des animateurs.

10h - 12h : animation / stage
13h30h-14h30 : Accueil des jeunes et début de l'activité
16h30 - 17h : Fin de l'activité et goûter
17h : début de l'accueil social
18h : fermeture de l'espace jeunes (sauf soirée)
19h : début de la soirée
22h ou 23h : fin de la soirée
avec un retour à domicile possible